

LE CHEF-MECANICIEN NGHIA



Par Lâm Chí Hiếu JJR 62

- Bonjour, Chef Nghia, comment allez-vous ? Il paraît que vous êtes malade...
- Merci, mon ami Hieu. Je suis déjà rétabli. Un peu de rhume avec le temps changeant..
- Vous m'avez promis vos histoires vécues...
- Tu as bien une si bonne mémoire... Oui...Des malentendus par ci par là, tu vois, et dont certains ont failli me coûter la vie, figures-toi...

La première histoire est arrivée lors de mon service militaire, tu vois. J'étais de la 13^è promotion (khoá 13). Quatre mois de formation militaire à l'Académie des Officiers de Réserve de Thủ Đức, puis transféré à la Marine Nationale. J'ai été affecté au Công Thu Tiên Ich (entretien des bâtiments terrestres de la marine) dans l'enceinte de l'ancien arsenal Ba Son de la marine française devenu le hai Quân Công Xuong, dirigé par le lieutenant de vaisseau (đại úy) Bich, mon camarade de classe de l'Ecole Supérieure de la marine marchande. Bich m'a accueilli par ces mots : « Ha ha, on se revoit, et maintenant je peux te rendre la vie difficile, à toi qui nous a quittés sans un mot, hein ? ». Hélas pour lui, le nouveau chef d'état-major de l'amirauté, le capitaine de vaisseau Lam Nguon Tanh le fait remplacer par le lieutenant de vaisseau Lich, sur la suggestion du lieutenant de vaisseau Nghia.



Figures-toi que ce Nghia est mon sosie, portant lunettes, de petite taille, en provenance de la Sûreté Militaire (An Ninh Quân Đội), et grand confident de notre chef d'état-major Tanh.

Du coup, mon camarade Bich éjecté de son poste m'en a voulu. Il a alors répandu toutes mes soit-disant mesquineries à son égard dans les oreilles de toute ma promotion. Du coup, tous mes camarades m'ont tourné le dos à chaque fois que l'on s'est vus. Jusqu'au jour heureux, lors d'une réception chez un de mes amis intimes ici, aux USA, où Bich est venu me dire : « Cher Nghia, je te dois toutes mes excuses. Je t'ai pris pour l'autre, le satané Nghia, confident du chef d'état-major Tanh, qui m'avait éjecté de mon ancien poste à l'arsenal. Mes sincères excuses, mon ami. » Et finalement, Bich a professé des excuses publiques à mon égard, lors d'une des grandes réunions de mes camarades, et j'ai pu renouer ainsi tous les fils de camaraderie rompus pendant un bon demi-siècle.

- C'est bien terrible, chef. Et vous avez ainsi souffert bien longtemps, sans rechigner. Félicitations.

- Ce n'est rien, mon ami. Il faut savoir s'accommoder de tout. Mais la deuxième histoire est plus corsée.

* * *

Il faut savoir qu'une fois démobilisé, je suis retourné à notre bateau, le M/T Angkor, avec ses périples à Phnom Penh, à l'époque où le M/T Cypréa n'existait pas encore. Un jour, de retour au logis, un groupe d'inconnus s'est présenté au matin, alors que je disais bonjour à ma femme, à mon réveil.

- *Nous sommes de la Sûreté Militaire (An ninh quan doi) . Veuillez nous suivre tout de suite, s' il vous plaît, ont-ils dit, tout en montrant leurs cartes de service.*

Je ne sais que dire. Ils m'ordonnent de monter dans leur voiture mais j' ai refusé et suggéré de les suivre à bord de la mienne, une jeep convertie, sous bonne escorte. Mais, a mi-chemin, on m' arraché de la conduite de ma voiture et sous la menace de leurs revolvers, je dois les rejoindre à bord de la leur, bien serré entre 2 «gorilles» Mon 'escorteur' se charge de garer ma Jeep ailleurs, à leur volonté....Un commandant fort menaçant m' accueille au bureau de ce service sinistre :

- *Vous êtes bien Mr. Nghia, chef mécanicien du pétrolier Angkor de la compagnie Shell juste de retour du Cambodge ?*

Il faut savoir, et tu le sais, que dans l'organisation des bateaux, à part le commandant dirigeant le navire aidé par le second capitaine, chef des officiers de l' équipage et en charge de la cargaison , il y a également les 2 lieutenants et 3 officiers-mécaniciens dont le chef-mécanicien responsable de toutes les machines existant a bord ; bref, tout un état-major. Mais continuons. Il me dit ensuite :

- *Là-bas, vous avez pris contact avec des officiers rebelles, dont le colonel Nguyen chanh Thi (rebellion contre le présent regime en Novembre 1961dont les principaux responsables avaient fui au Cambodge), au dancing-bar de Phnom-Penh et ce crétin de Thi vous a remis une lettre pour sa maîtresse vivant a Cholon. Où est donc cette lettre ? Vous voyez bien, vous ne pouvez rien nous cacher.*

L' interrogation est coupée court par un thượng-sĩ-planton annonçant un coup de téléphone du colonel Đỗ Mậu, en charge du Service de Sûreté Militaire et de qui le colonel Lương, chef du Génie Militaire a demandé l'intervention grâce à ma femme angoissée l'ayant appelé à l' aide, Lương étant le fils adoptif de mes parents.

Notre féroce commandant change alors de ton et dit gentiment « Veuillez bien nous excuser, Mr.Nghia..Il y a un très sévère malentendu . Vous êtes innocent . On va vous raccompagner à votre domicile .. » . Ce que je refuse carrément, demandant le retour de ma Jeep...Et je l'ai bien échappé belle grâce à la rapide intervention de ma femme, car rien que d'entendre «être invité» par la Sûreté Militaire logée au 8 rue Nguyen binh Khiem donne déjà la chair de poule . En effet, «l'invité» y entre et en sort généralement en menottes, torturé, matraqué, à moitié mort ou même porté disparu sans traces.

Quelques jours après, ce commandant me supplie au téléphone : « Avec toutes nos sincères excuses, cher Mr. Nghia, veuillez nous aider, s'il vous plaît . Il nous apparaîtrait que vous avez un sosie-homonyme dans notre marine marchande, n 'est-ce-pas ? Où est-il ? Je vous en prie, au nom de l'intérêt du pays » . Je lui ai répondu « On verra » .

De retour a notre Angkor, je me hâte d'alerter mon sosie, un capitaine de la marine marchande ayant le même nom, via la voie télégraphique de notre pétrolier et lui enjoins de ne débarquer ni à Vũng Tàu ni à n' importe quel port du Viêt Nam, et de changer de compagnie maritime autant que possible, sous peine de faire face à un mandat d'arrêt et d'avoir sa vie en danger. Ce sosie dirigeait à ce moment-là le M/T Angkor Vat battant pavillon cambodgien

- Une terrible histoire ! Ca me donne des frissons, bien que j'ai été un membre de ce service durant la guerre...

* * *

- Ma troisième histoire est arrivée lors de l'exode d' avril 1975, avec ce fumier de Dam, un commandant démobilisé de notre marine nationale...

- Excusez-moi, chef, de vous interrompre. Il parait que ce Dam est un sale menteur . Il n'était en fait que lieutenant dans la marine nationale et comme d' autres officiers, grâce au Service de Mobilisation (Nha Động Viên), il a réussi à être transféré en affectation spéciale (biệt phái) à la marine marchande, selon les dires d'un de ses

compagnons d'armes , un dénommé Phuong. Il s'était vanté bruyamment d'avoir réussi à la fois aux 2 parties « théorie » et « pratique » de nos bien difficiles brevets de capitaine de la marine marchande.

- Un tas de mensonges, en réalité ! Ce Dam n'est diplômé que grâce à mon intervention auprès de M. Ducasse, le principal interrogateur pour ces 2 brevets, et qui est un vrai ami. On a navigué ensemble, menant le M/T Cyprea du port de Nantes, en France. Et si j' ai bonne mémoire, M. Ducasse m' a dit « Dis à ces paresseux Dam et Phuong de ne pas se présenter aux examens, car ils tous deux été absents à mes cours et ne sont pas d'être diplômés ». Et j'ai du alors intervenir : « Ayez pitié de ces 2 lascards. Notre marine marchande est leur unique gagne-pain. C'est comme cela que Dam et Phuong sont devenus capitaines, en réalité reçus « par repêchage ». Hélas, en avril 1975, Dam m'a trahi . Et il paraît que toi aussi, tu as connu des coups dans le dos, pires que ceux que j'ai reçus.

- Merci , chef, oui. J'ai en effet aidé un de mes camarades de classe, durant nos dures études à l'Ecole de la Marine Marchande et, à la fin, ce prétendu copain a cherché à m'enlever ma position de lieutenant. Une autre fois, il a agi auprès de mon amie, qui était censée devenir ma femme. Celle-ci a fini par me rejeter. De même, mes supérieurs commandant les deux divisions navales de PBR dans lesquelles j'ai servi ont attendu que le sale travail soit fait par moi, que les 2 unités aient été redressées, pour demander mon affectation afin de récolter seuls les lauriers. Tous des peû de vache. Mais revenons à nos moutons. Qu'a donc fait votre Dam ?

- Comme tu le sais, lors de l'exode d'avril 1975, il y a eu ce funeste procédé de faire payer les passagers forcés – les réfugiés, quoi – pour qu'ils aient droit de passage lors de leur départ par bateau en avril 1975. Le droit d'asile sur le bateau est censé être acquis d'office selon les lois maritimes internationales. Or, ce Dam a fait prélever par la force un paiement (4 taëls d'or par personne) aux gens se réfugiant sur notre bateau, en mettant le tout sous le nom de son chef-mécanicien Nghia, c'est-à-dire moi-même ! Or, j'étais un nom quelconque dans la marine marchande ! Le plus atroce c'est que j'ignorais totalement ce qu'il faisait ! J'ai découvert le tout à Guam, de la bouche de la fille d'un de ses sbires, que nous avons sauvée d'un suicide manqué. Je suis allé immédiatement le voir. Croyant être dénoncé aux autorités locales, il s'est mis à genoux pour implorer mon pardon et mon silence. Je l'ai laissé tranquille, pensant à l'avenir de ma propre famille, même si j'aurais en fait du le tuer. Depuis, il m' a toujours évité à chaque fois que l'occasion nous a été donnée de nous croiser .

- Mais dites-moi, chef Nghia, notre bateau, le Cypréa rebaptisé Truong Hai, n'avait guère de chambres pour ces passagers forcés de l'exode d'avril 1975. Comment avez-vous fait pour les loger, où et comment les entasser ?

- Hé bien, on a fait pour le mieux. Comme c'est un pétrolier, on en a mis dans les cales d'eau, pour l'équilibrage. Un certain nombre a été installé à la proue, l'avant du bateau, à côté des appareils de manœuvre. D'autres réfugiés étaient mis le long du pont menant aux cales ou aux postes d'équipage. Et puis à partir du carré des officiers et des quartiers des officiers-mécaniciens. Une centaine de familles en tout, tu te rends compte !!! Quant à la nourriture et l'eau, tout devait être payé en espèces (le dollar, bien entendu) ou en taëls d'or sur l'ordre de Dam. Seule la bande de Dam collectait l'argent, l'équipage n'en a rien reçu ni su, et moi-même j'ignorais cet état de fait. Je précise que ce fut le seul cas de cette nature et la seule bande de cette espèces que nous, de la marine marchande, nous ayions connus. Une vraie honte pour notre marine, et pire, une gifle aux règles du sauvetage en mer et aux principes de la Croix Rouge. Une vraie tache sur notre honneur. Mais c'est assez pour moi, il va falloir que tu me racontes un jour ce que tu as toi-même enduré, mon cher Hiêu !!!

